

**Procès-verbal du conseil
De la Municipalité de Maricourt**



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de Maricourt tenue le 22 avril à 19h00, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Jean-Luc Beauchemin.

Sont présents :

Conseillère siège 1	Nancy Gagnon
Conseiller siège 2	Serge Turcotte
Conseiller siège 3	Robert Ledoux
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 5	Jason Charland
Conseiller siège 6	Éric Mc Kay

Assiste également à la séance :

Micheline Proulx, directrice générale intérimaire et greffière-trésorière intérimaire.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et présences

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum est constaté par le maire. Il déclare l'ouverture de la séance à 19h01.

2. Adoption de l'ordre du jour.

103-2024

Attendu que les élus ont pris connaissance de l'ordre du jour,
Il est proposé par Jean-Luc Beauchemin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



Résolution et Règlement

3.1-Embauche de Monsieur Francis Larivière à titre de directeur général

104-2024

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et résolu d'embaucher Monsieur Francis Larivière à titre de directeur général de la Municipalité de Maricourt à compter du 12 mai 2024 selon le traitement et les conditions d'embauche convenues avec les représentants de la municipalité, et que le Maire, monsieur Jean-Luc Beauchemin, soit et est autorisé à signer le contrat de travail en découlant.

QUE Monsieur Francis Larivière, soit et est autorisé à signer tous les effets bancaires et tous les documents officiels de la Municipalité de Maricourt;

QUE Monsieur Francis Larivière soit nommé comme nouvel administrateur principal pour le service AccèsD affaires;

QUE Monsieur Francis Larivière soit le nouveau détenteur de la carte Visa Affaires Desjardins et de fixer la limite autorisée à 2 000 \$;

QUE Monsieur Francis Larivière soit aussi nommé la personne responsable de la Loi sur l'accès à l'information.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 Octroi de contrat pour la tonte du gazon et le ramassage des feuilles le long de la clôture du cimetière

105-2024

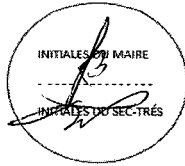
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt a procédé à la demande de soumission pour l'entretien du gazon du terrain municipal et le ramassage des feuilles le long de la clôture du cimetière;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci a obtenu une soumission au montant de six cent cinquante dollars (650.00\$) de la part de Noah Purcell;

EN CONSEQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu d'octroyer le contrat de tonte de gazon 2024 ainsi que le ramassage des feuilles pour la municipalité à Noah Purcell au montant de six cent cinquante dollars (650.00\$) tel que présenté dans la soumission reçue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



**Procès-verbal du conseil
De la Municipalité de Maricourt**



4.0 Période de questions


Aucune question.

5. Levée de la séance

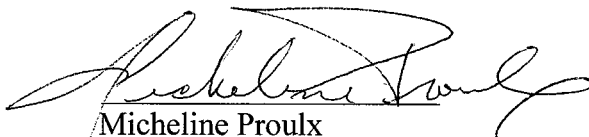
106-2024

La levée de l'assemblée à 19h12 est proposée par la conseillère Nancy Gagnon

Je, Jean-Luc Beauchemin, Maire de la municipalité de Maricourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Jean-Luc Beauchemin
Maire



Micheline Proulx
Directrice générale intérimaire

